

SOGERMA. Réuni à Amsterdam, le conseil d'administration d'EADS a annoncé vendredi la fermeture du site aéronautique de Mérignac avec ses 1 050 emplois. Salariés et élus locaux sont sous le choc

Sonnés et abandonnés

Jean-Pierre Deroudille

Sombre ambiance, hier matin, devant la mairie de Mérignac (33), où un conseil municipal extraordinaire avait été convoqué après l'annonce de la fermeture du site industriel EADS Sogerma Services. Manifestement choqués par cette funeste nouvelle, élus et syndicalistes se rassemblaient devant l'entrée par petits groupes silencieux, comme pour une triste cérémonie où l'espoir semblait avoir perdu la partie.

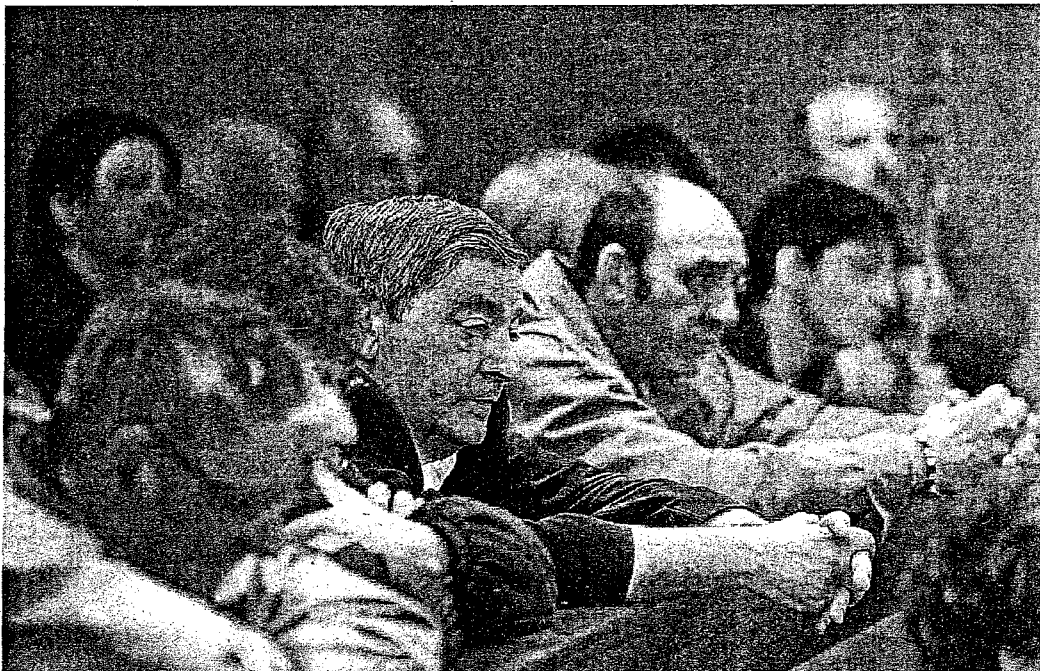
Le conseil d'administration du groupe EADS, qui a annoncé vendredi qu'il rayait de la carte le site Sogerma de Mérignac et ses 1 050 emplois (et 3 000 dans la sous-traitance), a créé un tel traumatisme que les intéressés étaient comme foudroyés. Malgré l'importance de l'enjeu, c'est tout juste en effet si une centaine de personnes s'étaient rassemblées sur les bancs du public du Conseil municipal.

« J'accuse ». Après avoir remercié les présents, Michel Sainte-Marie, député maire de Mérignac, laissait parler sa colère vis-à-vis des dirigeants d'un groupe qu'il avait rencontré récemment en compagnie d'Alain Roussel, président du Conseil régional. Ceux-ci n'avaient jamais évoqué devant eux la probabilité d'une fermeture, même s'ils n'avaient pas caché que la situation était grave et que des centaines d'emplois étaient certainement menacés.

« J'accuse EADS et les actionnaires d'EADS, dont le gouvernement français, qui en possède 15 % des parts ! Qu'avez-vous fait ? » La célèbre formule, souvent galvaudée, semblait pour une fois appropriée. Michel Sainte-Marie exprimait « la forte indignation du maire devant un coup de force inadmissible ». Encore davantage abasourdis que furieux, les syndicalistes vérifiaient avec stupeur que les plans les plus noirs qu'ils avaient pu imaginer devenaient la vérité sous leurs yeux : « Depuis quatre mois nous étions les seuls à communiquer avec les 1 000 salariés du personnel », expliquait Jean-Lois Dauphin, le représentant de la CFDT. « Nous avons appris la nouvelle par la radio ou par des messages Internet, comme tout le monde. » Il ajoutait : « C'était bien la volonté d'EADS d'éliminer la maintenance en France et en Europe, tout était fait pour vider les ateliers et les hangars. »

Vincent Loizeau, au nom de la CFE-CGC, s'inquiétait des éventuels reclassements qui seraient proposés dans le groupe : « On nous parle de mobilité, mais tout le monde n'est pas mobile, avec les conjoints et les enfants. On ne peut pas les laisser sans réponse, et il n'y aura pas de plan social chez les sous-traitants. »

C'est sur les bancs du PCF et de Lutte ouvrière que l'on semblait, bien sûr, le plus prêt à en dé-



Mérignac, hier matin. Des salariés de la Sogerma, visiblement sonnés, ont suivi les débats lors du conseil municipal extraordinaire

PHOTO THIERRY DAVID

A Rochefort, solidarité avec l'ex-frère ennemi

Avec 680 salariés et plus de 200 intérimaires, la Sogerma reste de loin le premier employeur de l'agglomération rochefortaise (Charente-Maritime). Sans être pour l'heure remise en cause, une partie de son activité demeure elle aussi dans le collimateur des dirigeants du groupe EADS. Beaucoup moins rentable

que la fabrication des fuselages d'Airbus (60 % du travail à Rochefort), l'aménagement des cabines supporte mal une concurrence de plus en plus féroce, malgré un carnet de commandes paradoxalement plutôt bien rempli. Longtemps considérés comme des frères ennemis, le site de Mérignac

et celui de Rochefort, où sont déjà détachés 80 « Bordelais », commencent de voir naître une certaine solidarité, ces dernières semaines. Quelques heures avant l'annonce de la fermeture des ateliers girondins, 200 personnes s'étaient ainsi rassemblées devant les grilles de l'établissement pour

manifestar leur soutien. Fleuron d'une industrie aéronautique rochefortaise souvent malmenée par les crises conjoncturelles, à Rochefort la Sogerma continue de soutenir à bout de bras de nombreuses entreprises sous-traitantes : 3 000 emplois directs et indirects au total. S. C.

coudre. Joël Girard, conseiller municipal communiste, affirmait : « Nous ne nous laisserons pas faire ! Lançons un appel à toutes les forces de gauche et syndicales pour sauver cette entreprise ! » C'était d'ailleurs chose faite dans l'après-midi, lorsque le secrétaire fédéral du PCF a appelé les forces de gauche du département à une réunion ce soir pour décider ses actions prochaines.

Au nom de Lutte ouvrière, Nel-

ly Malaty parlait d'une « fermeture inacceptable ». Elle obtenait d'ailleurs que la résolution votée à l'unanimité par le Conseil municipal soit amendée en incluant une phrase annonçant une solidarité active immédiate dans la lutte, sans se limiter à un constat compassionnel.

Les conseillers UMP et UDF votaient tout cela sans sourciller, même si quelques-unes de leurs réflexions entraînaient quelques mouvements divers dans

l'assistance des syndicalistes.

« Une saloperie ». Le Vert Gérard Chausset traduisait cette indignation sourde en langage plus courant : « C'est une saloperie qu'EADS a faite à Mérignac et à la région tout entière » et, s'inquiétant de l'avenir, il s'interrogeait : « Sogerma n'est peut-être qu'un début. » Elargissant la question posée par Michel Sainte-Marie, il demandait aussi : « Quel temps Michèle Alliot-Ma-

rie a consacré à cette affaire et que fait le préfet ? », avant de précher pour une diversification de l'activité.

« Les dirigeants se sont trompés, mais on fait payer l'addition aux salariés »

Alain Anziani, adjoint au maire, plaidant pour une « politique industrielle à laquelle le gouvernement doit contribuer », dressait un véritable réquisitoire : « Ce sont les dirigeants d'EADS qui se sont trompés et on fait payer l'addition aux salariés. On se fiche de nous et on se fiche d'eux ! »

« Le gouvernement et lui seul doit agir, en liaison avec EADS », affirmait Michel Sainte-Marie en guise de conclusion, rappelant que, pour le moment, « il n'a rien fait ». Quand une entreprise ferme, on ressent toujours ce même sentiment d'abandon, mais encore aggravé dans le cas d'une société où l'Etat est à la fois actionnaire et donneur d'ordre.

Commentaire

A qui le tour ?

Gérard Chausset, conseiller municipal vert de Mérignac, a posé la question qui était à l'esprit de tous : « Sogerma n'est peut-être qu'un début... » Dans un monde aéronautique où deux aviateurs se déchirent pour quelques parts du marché mondial face à des clients qui ont tous les jours des exigences nouvelles, tout est à craindre.

Quand la Russie annonce qu'elle pourrait bien commander des Airbus plutôt que des Boeing parce que Vladimir Poutine n'est plus en confiance avec Bush, elle se

sent autorisée à demander un petit cadeau. Pourquoi pas la transformation de l'A 320 en cargo ? Cette activité avait été lancée à Mérignac avant de rejoindre Dresde pour relancer l'industrie des nouveaux Länder allemands. Et qui pourra empêcher la Chine d'obtenir des compensations industrielles pour ses fabuleuses commandes ? Et sur quoi ?

Les énormes pertes engendrées par la livraison au Qatar de deux Airbus dignes des « Mille et Une Nuits » ont été imputées à Sogerma, alors que la maison mère EADS a engrangé les profits réali-

sés sur la vente d'avions de ligne à ce pays.

Alors, à qui le tour ? Les salariés du secteur s'inquiètent maintenant pour EADS Space Transportation à Saint-Médard-en-Jalles, qui produit les missiles de la force nucléaire. Après le M 51, qui entre en production pour être embarqué sur les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins dans les prochaines années, rien n'est encore prévu, alors que des programmes de ce type se déroulent sur plus de vingt ans entre études, essais et production. Il est temps d'y penser.

J.-P. D.

RÉACTIONS. Sous-traitants, commerçants, enseignants ou simple quidam

Les Mérignacais consternés

: Dominique Manenc

Les Mérignacais sont tombés des nues en apprenant la nouvelle. Tous sont restés sous le choc. Voici quelques impressions recueillies hier au centre-ville :

« C'est lamentable et triste, disent Guy et Suzanne Goudy. Un vrai scandale pour la ville. C'est un millier de gens qui faisaient vivre la commune ». « Dommage pour les salariés. C'est une catastrophe pour la ville, commente Francis Gué. Mais il y a beaucoup de personnes dans le même cas dont on ne parle pas ».

Janine et Dante Donadel sont catégoriques : « C'est dégueulasse mais il fallait bien que ça arrive. C'est malheureux pour les familles et c'est un coup dur pour la ville. Ça va mal partout. Où allons-nous ? ».

Commerçants. François Villa, pharmacien, est abasourdi : « C'est catastrophique. Il n'est pas possible qu'une activité d'une telle envergure soit réduite à néant et qu'on disperse un millier de personnes dans la nature. C'est épouvantable pour l'économie locale. Je ne m'y attendais pas du tout et je croyais plus à une restructuration qu'à une disparition. Les contribuables vont sans doute payer le plan social.



François Villa, pharmacien : « C'est épouvantable pour l'économie locale »

Bref, c'est la stupeur ! Un commerçant de la place de Gaulle, Michel Thevenet : « C'est une grosse société qui faisait vivre du monde et par ricochet l'économie locale ».

Retombées. « Lamentable, dit Arnaud Lacoste. Que vont devenir les familles et les sous-trai-

tants ? ». Bernard Sautreau, retraité s'insurge : « J'avais signé une pétition contre la fermeture. Une seule personne licenciée, ce serait déjà de trop. Que vont devenir ces gens qui ont peut-être des crédits sur le dos ? Ce n'est pas la faute des ouvriers mais celle des actionnaires. C'est terrible ».

Enseignant à l'Institut de

maintenance aéronautique, François Vidauporte est particulièrement touché : « Si la Sogerma ferme, que vont devenir les 300 étudiants de l'IMA. C'est une catastrophe pour la région et le pays. La perte du marché des C 130 partis au Portugal était un signe précurseur. Que reste-t-il ici ? Dassault et Thales ! ».

Michel Sainte-Marie



Le député-maire de Mérignac PHOTO BERNARD BONNEL

Je suis indigné

« Je suis indigné par cette nouvelle que j'ai apprise par la radio et qui ne m'a toujours pas été signifiée personnellement. C'est un vrai coup dur pour la Sogerma, fleuron de l'industrie aéronautique depuis dix ans, mais aussi pour les 1 000 salariés, leurs familles et les 3 ou 4 000 sous-traitants. C'est un coup porté à Bordeaux et à l'Aquitaine.

EADS a obtenu de Bordeaux le passage pour les tronçons de l'A 380 par barge spéciale et, dans le même temps, le groupe supprime 1 000 emplois. Pour quoi prend-on Bordeaux et la région ? La plaisanterie a des limites. Faut-il rappeler qu'EADS est un mastodonte qui a fait un résultat net de 1,7 million d'euros en 2005, soit 39 % de plus que l'année précédente ? On a demandé un transfert de charges, mais je n'y crois pas.

Samedi matin (NDLR : aujourd'hui) un conseil municipal extraordinaire va se dérouler à 10 heures à l'hôtel de ville de Mérignac. Les syndicats de la Sogerma sont invités à venir. Je souhaite pour ma part que mon indignation soit partagée par l'ensemble des élus. Il nous donnera l'occasion de manifester notre réprobation. »

Laisser-aller. Le député-maire poursuit : « Le gouvernement français est actionnaire d'EADS à hauteur de 15 %. Qu'a-t-il fait ? Il a laissé faire. Je mets en cause le gouvernement Villepin pour ce laisser-aller. Je rappelle qu'EADS défraie la chronique pour des opérations barbouzardes qui font l'actualité nationale depuis des semaines. Et on ajoute à ce palmarès la suppression de 1 000 emplois. EADS a deux coprésidents français et allemand. On comprend, à la lumière des événements précités, combien le crédit de la France, et du premier ministre, est aujourd'hui affaibli. Les Allemands ont profité de l'aubaine pour imposer leur diktat. J'espère que les collectivités territoriales, qui se sont montrées unies sur cette affaire, sauront peser de tout leur poids pour que les négociations qui vont s'engager soient les plus bénéfiques possibles aux travailleurs. Cette fermeture est le plus gros coup dur que Mérignac ait jamais connu. Cette décision est inacceptable. »

: Propos recueillis par D. M.

Bernard Sautreau, retraité
PHOTOS B. BONNEL

Janine et Dante Donadel : « C'est dégueulasse. Ça va mal partout. Où allons-nous ? »



François Vidauporte, enseignant à l'IMA

Les responsables politiques sont ulcérés

Alain Rousset. « Inacceptable, estime le président socialiste de la Région. Les salariés et les collectivités ne peuvent pas payer pour de lourdes fautes de gestion passées. A l'intérieur de la Sogerma, selon l'avis même du groupe, certaines activités sont rentables, alors pourquoi cette fermeture complète ? Avec, à côté, l'Institut de maintenance aéronautique dont les installations ont en partie été financées par la collectivité, cette décision est un acte meurtrier pour les compétences bordelaises de l'aéronautique. Aujourd'hui, l'Aquitaine voit passer les pièces d'Airbus sans beaucoup de retombées. Toute la réponse à ce drame est un plan social alors que Noël Forgeard, patron d'EADS, s'était engagé, devant moi et Michel Sainte-Marie, sur un projet industriel. On va saisir le gouvernement. Mais là, il s'agit sur le dossier d'une entreprise qui investit en

Aquitaine (ndlr : Total en vallée d'Aspe), que va-t-il faire avec une entreprise qui réalise des bénéfices et ferme une unité ? ».

Philippe Madrelle. « Inacceptable », c'est encore l'expression du président PS du Conseil général. « Le groupe a choisi une logique strictement capitaliste en sacrifiant volontairement le pôle de Bordeaux, poursuit-il. Qu'en est-il des pôles de compétitivité promis par le gouvernement Villepin ? ». Philippe Madrelle va interpellé le gouvernement et le groupe EADS et avec Jean Touzeau, vice-président du Conseil général chargé de l'économie et de l'emploi et « exiger du Ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, qu'elle précise sa position à l'égard de cette décision qui remet en cause le rôle de la Gironde et de l'Aquitaine au cœur des nouveaux programmes de stratégie militaire ». Alain Rousset a d'ailleurs également

solicité une audience auprès de Michèle Alliot-Marie.

Hugues Martin. De son côté, le député-maire UMP de Bordeaux, qui siège à la commission défense, considère qu'à court terme il ne faut rien attendre sur le plan militaire : « Cela ne représente que 5 % de l'activité de la Sogerma et en plus l'obtention des marchés liés à la défense ne peut être envisagée qu'à l'horizon 2008-2009. Il n'y a donc que l'actionnaire principal qui puisse réaliser la soudure. » Il se dit en outre « stupéfait » par cette décision et demande encore aux dirigeants « de bien mesurer les conséquences économiques et sociales de cette décision, d'explorer toutes les solutions qui pourraient permettre le maintien, même partiel, d'une activité sur le site de Mérignac ». A son avis, un transfert de charges permettant « un rééquilibrage entre les sites est encore possible ».

Les Verts. « En colère », les élus verts de Mérignac, de la CUB et d'Aquitaine dénoncent notamment « le cynisme de la direction de EADS dont les stratégies industrielles douteuses ont conduit à cette situation, ceci alors que des pistes existaient pour préserver une chance de rentabilité pour sa filiale Sogerma, et alors que la croissance de ce groupe a largement bénéficié d'investissements publics ».

: Marie-Claude Aristégui

► LORMONT SOLIDAIRE

Jean Touzeau, maire de Lormont, a chamboulé l'ordre du jour de la séance du conseil municipal, hier soir, pour inviter ses collègues à dire « leur solidarité » envers les salariés de la Sogerma. Des élus ont dit leur intention d'assister au conseil municipal extraordinaire de Mérignac, ce matin.